

Le coup de pied dans la filière

La brigade mobile de recherche de la police aux frontières travaille depuis quelques mois sur une filière de travailleurs clandestins et illégaux, à Pontarlier. Ce matin-là, elle « tape ».

Six heures. La buée s'accumule dans la voiture banalisée située en face de l'entreprise et pas très loin de l'hôtel. Rien. Pas le moindre déplacement. Quelques silhouettes commencent à animer l'entrée de l'hôtel au loin. Difficile à voir avec toute cette buée.

Daniel Muller sort précipitamment de la voiture et fonce vers l'hôtel. « On avait repéré deux mecs les autres jours. C'est sûr qu'ils sont là. Mais je ne vois pas la camionnette du chef. »

Le dispositif est assez simple. Deux voitures banalisées devant les logements des ouvriers. L'une devant l'hôtel, l'autre devant un foyer des travailleurs. Il y a quelques mois, lors d'une sordide affaire de chantage aux papiers, la BMR a obtenu une info sur une possible filière de travailleurs clandestins égyptiens, passés par l'Italie et venant de Mulhouse travailler à Pontarlier. Ils sont tous peintres en bâtiment. Ils sont encadrés par le patron d'une société de Mulhouse, qui loge lui-même à l'hôtel, sur la zone industrielle, et qui les récupère chaque matin pour les amener sur différents chantiers.

C'est comme ça que ça se passait tous les autres matins de planque. Ce matin non. Pas de camionnette de l'entreprise mulhousienne.

Daniel Muller, le chef de la brigade de recherche départementale s'approche de l'hôtel et entre jusqu'à la machine à café. Il est encore très tôt mais des dizaines de salariés se croisent. Les uns au petit-déjeuner, les autres sortant pour aller travailler. Sur le parking, un ballet de véhicules. Et toujours pas de mouvement du côté des Égyptiens.

Retour à la voiture. « Ils vont nous planter dit Daniel. On doit prévenir l'Urssaf dès qu'ils seront sur les chantiers. Je crois qu'on est refaits. »

Il est maintenant 7 h 30. Direction un chantier rue de Besançon. Les policiers sortent de la voiture et se faufilent dans une cage d'escalier encore endormie juste en face. Des ouvriers sont déjà à l'œuvre. Coup de téléphone de l'autre véhicule. « C'est bon, on a le patron, dit Christelle. Il a ramassé des types et ils sont partis chercher de la peinture. On est derrière. On dirait qu'ils se dirigent rue de Besançon. » Retour précipité vers la voiture. Au bout de quelques minutes, la camionnette noire se profile au bout de la rue. C'est bien la « Charly Zoulou 508 ». Quatre ouvriers en sortent, deux restent sur le chantier. Le patron repart, suivi cette fois par l'équipage de Daniel Muller. L'utileitaire file à toute vitesse dans les rues de Pontarlier. Direction, le chantier d'une école, à une quinzaine de kilomètres.

Apparemment, un autre ouvrier a été déposé sur un chantier public à Pontarlier.

Cette fois, l'affaire prend tournure. La brigade mobile de recherche de la PAF et les Urssaf peuvent procéder aux contrôles. Retour au siège de la BMR, un endroit anonyme et d'ailleurs improbable de Pontarlier que les policiers tiennent à garder discret.

Il est 9 h 30. Deux agents des Urssaf sont présents. Il faut se répartir les interventions. D'abord l'école ensuite le chantier rue de Besançon puis celui du bâtiment public. Obligation d'empêcher les individus de communiquer par portable pour ne pas qu'ils préviennent les autres.

Dans l'école, plusieurs ouvriers assistent à l'arrivée massive des policiers. Deux jeunes gens sont en tenue de peintre. L'un d'eux sourit. Il s'approche discrètement d'une fenêtre ouverte au premier étage. Il veut mieux l'empêcher de prendre la fuite. Il se débat pour la forme mais sans grande conviction.



■ Un jeune peintre interpellé en situation de travail, le rouleau à la main, en présence d'un agent de l'Urssaf sur un chantier à Pontarlier.

Photo Didier FOHR

Il est rapidement embarqué. Lui et son collègue détiennent de faux papiers. Ils parlent un français approximatif. À ce moment-là, le patron de la société arrive sur les lieux avec la camionnette et un autre collègue. Il comprend sans doute très vite. Il reste particulièrement calme.

Direction ensuite le bâtiment public. Un ouvrier est en train de peindre au milieu de tous les autres corps de métier. Il est lui aussi Égyptien. Ils sont quatre au total dont deux frères jumaux, ce qui provoque un peu de confusion. L'un présente une fausse carte d'identité française. Un autre avait fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire. Ils seront transférés directement en centre de rétention administrative et renvoyés en Italie où ils ont obtenu un visa Schengen. Un titre de séjour qui n'autorise pas à travailler en France. Certains étaient en France depuis plusieurs mois, déjà. L'un avait une copine.

Il est maintenant 11 h et quelques litres de café. Le patron de l'entreprise mulhousienne est quant à lui placé en garde à vue. Il est d'origine jordanienne. « Je vais dormir ici ? » demande-t-il. « Ça dépend de vous », répond Patrick, le policier qui l'interroge. Il annonce qu'il n'a rien à cacher et qu'il se montrera coopératif. Lui se dit enrôlé, ayant fait tous les papiers de déclaration.

« Pour nous, les ouvriers sont clairement des victimes », explique Jean-Michel Comte, le directeur départemental de la police aux frontières. « Dans les affaires que nous traitons, les gars sont souvent embauchés avec la promesse d'un titre de séjour.

logés comme des malpropres et sous-payés. Nous sommes souvent confrontés à des situations indignes ». Il arrive également qu'ils soient victimes de chantage aux papiers.

En l'occurrence, la société mulhousienne soupçonnée d'avoir recouru à des travailleurs clandestins est employée en sous-traitance d'une grande entreprise de BTP locale qui travaille sur bon nombre de chantiers publics, comme ceux de l'école ou du bâtiment. « Et c'est toute l'économie locale qui est faussée puisque ces entreprises arrivent sur le marché avec des prix cassés, évidemment », ajoute Daniel Muller. « Nous sommes en face de cette réalité-là. Dans l'idée, ce genre d'opération a aussi pour but d'envoyer un signal. On dit qu'on est là, qu'on est vigilants et que nous avons des éléments. Et quand on nous répond que les entreprises n'arrivent plus à trouver de main-d'œuvre ou que les charges sont trop élevées, je peux vous dire que les responsables se font beaucoup d'argent, beaucoup. Et dans certains dossiers, on n'est pas très loin de l'esclavage ».

Trop tôt, évidemment, pour savoir comment évoluera cette affaire. Pour l'instant, il semble que ce qui se profile comme un réseau d'immigration et de travail clandestin soit en place depuis quelques années déjà. Une quinzaine de ressortissants égyptiens auraient été déclarés par l'employeur mulhousien et seraient passés par l'Italie.

Déclarés à l'embauche mais leur employeur, étrangement, semble n'avoir jamais versé officiellement aucun salaire, si l'on en croit la première lecture des comptes.

Cinq hommes et femmes font partie de la BMR de Pontarlier, le groupe spécialisé de la police aux frontières. Leur rayon d'action s'étend sur la zone Est, soit 18 départements, de Strasbourg à Chalon. C'est le commissaire Broussard qui a créé cette unité en 1996 en commençant par un office central pour la répression de l'immigration irrégulière et l'emploi des étrangers sans titre. L'office s'est ensuite déployé de façon zonale avec 48 BMR qui comptent environ 500 policiers. Pour certaines procédures comme celle du jour, la BMR s'appuie sur le Codaf (comité opérationnel départemental anti-fraude), sous l'autorité du préfet.

Encore un café. La journée va être longue, très longue. La garde à vue sera levée en fin d'après-midi. Le chef d'entreprise, privé de véhicule, sera reconduit en fin de journée chez un ami. Restent les perquisitions, les auditions, l'examen des portables. « Un mois qu'on travaille dessus, dit Daniel. Généralement, rien ne se passe exactement comme on le voudrait mais cette fois, si. Heureusement que les collègues ont repéré la camionnette sinon il fallait revenir demain matin. »

Il y a un mois, c'est cinq Pakistanaï qui ont été interpellés à Pontarlier. Ils travaillaient en toute illégalité sur un chantier de rénovation le jour et logeaient, la nuit, dans le même hôtel qui accueillait des stagiaires de la police aux frontières...

« Ça risque de tomber fort, glisse juste un policier. Pour l'une des sociétés, ça fait deux fois... »

« Les clandestins sont des victimes. Notre vocation, c'est de démanteler les filières qui permettent à des gens de s'enrichir sur leur dos en créant des sociétés qui travaillent pour les grandes entreprises. »

Daniel Muller, responsable de la brigade mobile de recherche de la police aux frontières de Pontarlier

« Il est très fréquent que l'immigration clandestine et le travail dissimulé soient liés. Les filières appâtent les étrangers en leur promettant des papiers et une régularisation. »

Jean-Michel Comte, directeur départemental de la Police aux frontières

« La chaîne de responsabilité est très longue en matière de travail clandestin. Celle du donneur d'ordre est très souvent en cause dans ces affaires »

Un agent des Urssaf

La semaine

Les vaches de Super U



■ Le supermarché Super U de Devecey (Doubs) a récemment acheté cinq hectares de belle prairie à environ 500 m du magasin. Les premières bêtes devraient arriver à la fin de l'hiver. La viande sera maturée sur place dans une cave installée au rayon boucherie. Un circuit très court. « made in Devecey ». Photo Arnaud CASTAGNE

L'innovation a son salon



■ Depuis trois jours, le salon « Maison et Innovations » présente au parc des expos de Belfort-Andelnans, les dernières nouveautés dans le domaine du bâtiment. Photo C. DUMAS

Étobon : l'incendiaire en prison



■ Trois ans de prison ferme, c'est la peine prononcée à l'encontre du pyromane coupable de plusieurs incendies dans la commune après avoir déjà sévi dans le sud de la France. Et le temps du soulagement pour les habitants de la commune. Photo ER